



MARS 2021

L'INFLATION¹ EST-ELLE SUR LE POINT DE DÉBORDER ?



La hausse des prix alimentaires et de l'énergie, les espoirs de relance budgétaire vigoureuse et les banques centrales accommodantes soulèvent le débat sur l'inflation, notamment aux États-Unis. En conséquence, les rendements des obligations du Trésor américain ont fortement augmenté, soulignant la nécessité pour les investisseurs d'évaluer l'impact des hausses de taux et de l'inflation sur leurs portefeuilles.

PRINCIPAUX THÈMES D'INVESTISSEMENT



AGIR SUR LE FRONT DE L'INFLATION

Le succès des campagnes de vaccination et le rebond de la demande des consommateurs entraînent une hausse des anticipations d'inflation. Il convient de protéger les portefeuilles contre l'inflation en recourant à des solutions multi-actifs/obligataires flexibles et de rester défensif mais actif sur les bons du Trésor américain.



CONTRACTION REPRISE

TIRER PROFIT DE L'AMÉLIORATION DE L'ÉCONOMIE

Nous recommandons aux investisseurs de privilégier les actions par rapport aux obligations avec un biais pour les marchés cycliques², tout en explorant les opportunités de rotation sur les segments cycliques, sous-évalués et de qualité. Il importe néanmoins de se concentrer sur la sélection et les résultats des entreprises.



RESTER OPTIMISTE SUR LE CRÉDIT

Il faut essayer de tirer profit du probable maintien des dispositifs de soutien des banques centrales, mais en veillant à distinguer les actifs de qualité supérieure de ceux de qualité moindre. Ceci est important, car bon nombre de questions demeurent sans réponse notamment en ce qui concerne le rythme de la reprise ou encore l'inflation.



UTILISER LE LEVIER ESG³ DES INVESTISSEMENTS VERTS

La poussée budgétaire des gouvernements pour une économie plus verte et socialement plus inclusive et les achats d'actifs des banques centrales privilégiant l'ISR⁴ (notamment en ce qui concerne les obligations) permettraient de soutenir les entreprises évoluant dans ces domaines. Les investisseurs peuvent exploiter cette opportunité pour améliorer leurs rendements.

JOUER LE THÈME DE LA REFLATION EN SURVEILLANT ATTENTIVEMENT L'ÉVOLUTION DES RENDEMENTS



La normalisation éventuelle des économies et de la charge budgétaire des gouvernements pourrait entraîner une forte accélération de l'inflation à long terme. La priorité du moment est la protection des portefeuilles contre l'inflation, en privilégiant la dette à court terme et en restant actif et vigilant sur les taux réels⁵. D'un autre côté, l'amélioration de l'économie invite à adopter un positionnement favorable vis-à-vis des actions des secteurs et des régions (Asie, Japon, Chine) plus étroitement liés à ce rebond cyclique. Les investisseurs devront néanmoins surveiller l'impact de la hausse de l'inflation sur les marges bénéficiaires et les bénéfices des entreprises. De manière générale, nous recommandons une approche bien diversifiée.

Amundi
ASSET MANAGEMENT

En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



¹ Inflation : Hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
² Valeurs cycliques : Le cours des valeurs cycliques a tendance à suivre l'évolution des cycles économiques. Sont considérées comme cycliques les valeurs des secteurs de l'automobile, de l'immobilier, des biens d'équipement, de l'énergie, des loisirs, des médias ou des technologies.
³ ESG : Critères utilisés pour évaluer la prise en compte par une entreprise des impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son activité. La prise en compte de ces critères au-delà des critères financiers traditionnels distingue l'investissement socialement responsable (ISR) des gestions traditionnelles.
⁴ ISR : L'Investissement Socialement Responsable désigne un type de gestion qui intègre, en plus des critères financiers traditionnels, l'analyse de critères extra-financiers, dits ESG (Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance). L'ISR vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.
⁵ Taux réels : Correspond à la différence entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation constaté pour une période de référence. Le taux d'intérêt réel correspond au rendement réel (net d'inflation) pour le prêteur de capitaux et le coût réel pour l'emprunteur.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 9 mars 2021. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 9 mars 2021.